

Législature 2020-2025

Délibération N° 994

Séance du Conseil municipal du **13 mai 2025**

PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2024 DANS LEUR INTEGRALITE ET DES CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2024

Vu l'article 30 alinéa 1 lettres d et f de la loi sur l'administration des communes (LAC) qui indique que le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,

Vu l'article 19 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) qui précise la composition des comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (dont le contenu est listé à l'article 28 du RAC),

Vu l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) qui mentionne les éléments liés à la présentation des comptes annuels,

Vu le rapport de l'organe de révision transmis au Conseil municipal qui recommande l'approbation des comptes 2024,

Vu l'article 107 de la loi sur l'administration des communes (LAC) qui fixe le délai d'approbation des comptes annuels au 15 mai au plus tard,

Vu le préavis favorable de la commission finances, administration et sécurité (CFAS) du 16 avril 2025, sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE
à la majorité simple

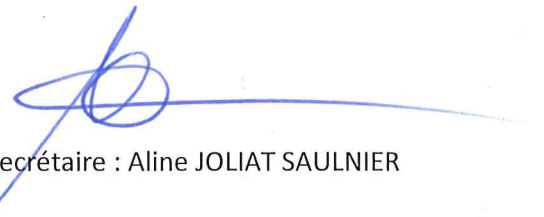
Par 16 oui, 0 non et 0 abstention sur 16 CM présents

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2024 pour un montant de CHF 17'721'127.89 aux charges et de CHF 17'727'965.05 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 6'837.16.
Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 1'395'238.76 et résultat extraordinaire de CHF – 1'388'401.60.

3. D'approuver le compte des investissements 2024 pour un montant de CHF 2'345'435.88 aux dépenses et de CHF 254'153.10 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 2'091'282.78.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 48'967'357.61.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de CHF 483'698.72 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus et les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.



La Présidente : Nicole ROEHRICH



La Secrétaire : Aline JOLIAT SAULNIER

Annexe : comptes annuels 2024 dans leur intégralité

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

**Commune de Confignon
Confignon**

Exercice 2024

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal



Le 8 avril 2025

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024
au Conseil municipal de la

Commune de Confignon
Confignon

Genève, le 8 avril 2025
66/vac/6

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Confignon comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoises, le message du Conseil administratif (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Confignon, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité des magistrats communaux

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

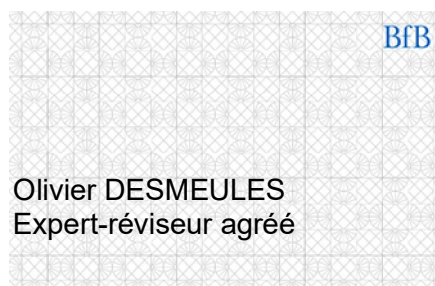
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

**Annexes :**

- Comptes annuels (détail ci-après)

Annexes :Comptes annuels comprenant :

1.	Message du Conseil administratif	5
2.	Bilan	6
3.	Compte de résultat échelonné	7
4.	Compte de résultat par fonction	8
5.	Compte des investissements	13
6.	Tableau des Flux de trésorerie	15
7.	Règles régissant la présentation des comptes	16
8.	Principes relatifs à la présentation des comptes	17
9.	État du capital propre	19
10.	Tableau des provisions	20
11.	Tableau des participations	21
12.	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	23
13.	Tableau des immobilisations	24
14.	Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés	25
15.	Indications supplémentaires	26
16.	Indicateurs financiers	28
17.	Crédits budgétaires supplémentaires	30

COMPTES ANNUELS 2024

de la commune de Confignon

Confignon, le 8 avril 2025

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La commune de Confignon a l'avantage de présenter aux comptes 2024 un excédent de revenus de CHF 6'837.16, soit un montant de CHF 17'721'127.89 aux charges et un montant de CHF 17'727'965.05 aux revenus. Pour mémoire, le budget 2024 prévoyait un excédent de revenus de CHF 23'596.73.

Le résultat opérationnel s'élève à CHF 1'395'238.76, soit avant les amortissements complémentaires de CHF 1'388'401.60 votés par le Conseil municipal au mois de novembre 2024 dans la perspective de recettes fiscales plus favorables que les estimations et de moins dépensés dans les charges.

Ce résultat opérationnel est supérieur de CHF 1'371'642.03 par rapport au budget 2024 en raison de recettes fiscales plus élevées par rapport aux estimations transmises par l'Administration fiscale cantonale de CHF 346'048.20 et des revenus des taxes et de transferts plus importants de CHF 241'331.54.

Au niveau des charges, des non dépensés sont à relever dans toutes les catégories à l'exception des charges de transfert, permettant ainsi une économie globale de CHF 690'241.46. Les amortissements, moins élevés de 404'229.53 par rapport au budget représentent 59% de l'économie réalisée sur les charges. En effet, les amortissements complémentaires comptabilisés lors du bouclage des comptes 2023 ont permis de diminuer les amortissements courants 2024 de 282'358.20. En parallèle, d'autres amortissements prévus n'ont pas pu être comptabilisés, dans l'attente de la finalisation des crédits d'investissement, les amortissements ne débutant qu'une fois l'investissement mis en service.

Les charges de personnel sont inférieures au budget 2024 de CHF 275'420.01 en raison de démissions intervenues durant l'année qui n'ont pas pu être remplacées immédiatement et d'engagement prévus au budget qui se sont faits dans le courant de l'exercice, entraînant un non dépensé temporaire.

Au niveau des charges d'exploitation, sur un total budgété de CHF 3'883'900.-, CHF 3'729'136.05 ont été dépensés, soit une économie réalisée de CHF 154'763.95. Les charges de transfert sont quant à elles supérieures de CHF 150'643.94, avec un total dépensé de CHF 6'095'045.39, pour un budget de CHF 5'944'401.45.

2. BILAN AU 31.12.2024

COMMUNE DE CONFIGNON

BILAN AU		31 décembre 2023	31 décembre 2024
1	Actifs	50 407 346.04	48 967 357.61
10	Patrimoine financier	23 469 083.25	22 912 550.08
100	Disponibilités et placements à court terme	8 837 820.94	8 404 272.83
101	Créances	6 000 359.04	5 857 300.77
102	Placements financiers à court terme	250.00	1 500.00
104	Actifs de régularisation	1 128 766.22	1 006 509.43
107	Placements financiers	501 476.00	642 556.00
108	Immobilisations corporelles PF	7 000 411.05	7 000 411.05
14	Patrimoine administratif	26 938 262.79	26 054 807.53
140	Immobilisations corporelles du PA	21 570 705.47	20 378 563.84
142	Immobilisations incorporelles	567 586.63	701 739.67
145	Participations, capital social	3 927 107.03	3 954 497.03
146	Subventions d'investissements	872 863.66	1 020 006.99
2	Passif	50 407 346.04	48 967 357.61
20	Capitaux de tiers	18 944 820.82	17 497 995.23
200	Engagements courants	800 851.30	1 186 955.86
201	Engagements financiers à court terme	2 000 000.00	1 500 000.00
204	Passifs de régularisation	830 187.35	1 101 842.68
205	Provisions à court terme	1 744 188.42	1 639 602.94
206	Engagements financiers à long terme	13 500 000.00	12 000 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	69 593.75	69 593.75
29	Capital propre	31 462 525.22	31 469 362.38
291	Fonds enregistrés comme capital propre	101 240.50	110 131.16
299	Excédent/découvert du bilan	31 361 284.72	31 359 231.22

3. COMPTE DE RESULTAT ECHELONNE AU 31.12.2024 COMMUNE DE CONFIGNON

	Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
Charges d'exploitation	15 368 284.55	16 910 467.75	16 226 698.20
30 Charges de personnel	4 330 621.60	5 123 457.00	4 848 036.99
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	3 674 462.41	3 883 900.00	3 729 136.05
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 752 747.17	1 958 709.30	1 554 479.77
36 Charges de transfert	5 610 453.37	5 944 401.45	6 095 045.39
Revenus d'exploitation	18 708 625.87	16 307 394.48	16 922 502.00
40 Revenus fiscaux	16 685 785.38	14 249 708.62	14 595 756.82
42 Taxes	765 485.48	491 010.00	590 013.58
43 Revenus divers	66 183.55	306 000.00	333 727.78
46 Revenus de transfert	1 191 171.46	1 260 675.86	1 403 003.82
Résultat d'exploitation	3 340 341.32	603 073.27-	695 803.80
34 Charges financières	111 300.00	112 500.00	106 028.09
44 Revenus financiers	999 986.01	739 170.00	805 463.05
Résultat financier	888 686.01	626 670.00	699 434.96
RESULTAT OPERATIONNEL	4 229 027.33	23 596.73	1 395 238.76
38 Charges extraordinaires	2 529 176.13	0.00	1 388 401.60
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	2 529 176.13-	0.00	1 388 401.60-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 699 851.20	23 596.73	6 837.16

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

	Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL CHARGES	3 526 412.40	3 218 107.21	3 204 318.39
TOTAL REVENUS	207 679.61	172 200.00	138 699.62
01 CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
TOTAL CHARGES	389 926.40	434 500.00	438 952.13
30 Charges du personnel	325 542.10	354 300.00	379 135.60
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	64 084.30	80 200.00	59 616.53
36 Charges de transfert	300.00	0.00	200.00
02 SERVICES GENERAUX			
TOTAL CHARGES	3 136 486.00	2 783 607.21	2 765 366.26
TOTAL REVENUS	207 679.61	172 200.00	138 699.62
30 Charges du personnel	1 351 956.55	1 412 341.00	1 478 264.87
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	786 243.75	871 060.00	876 522.77
33 Amortissements du patrimoine administratif	263 333.08	291 591.21	204 887.45
36 Charges de transfert	186 369.50	208 615.00	205 691.17
38 Charges extraordinaires	548 583.12	0.00	0.00
42 Taxes	121 599.55	75 300.00	63 348.95
44 Revenus financiers	67 697.00	71 900.00	55 897.60
46 Revenus de transfert	18 383.06	25 000.00	19 453.07
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
TOTAL CHARGES	2 051 771.62	1 218 763.26	1 113 751.12
TOTAL REVENUS	51 762.25	118 000.00	81 915.00
11 SECURITE PUBLIQUE			
TOTAL CHARGES	378 375.00	522 808.00	500 949.40
TOTAL REVENUS	48 262.25	114 500.00	78 415.00
30 Charges du personnel	0.00	91 433.00	71 576.40
36 Charges de transfert	378 375.00	431 375.00	429 373.00
42 Taxes	13 382.25	14 500.00	41 758.00
44 Revenus financiers	34 880.00	100 000.00	36 657.00
14 QUESTIONS JURIDIQUES			
TOTAL CHARGES	72 595.25	84 120.00	74 845.00
36 Charges de transfert	72 595.25	84 120.00	74 845.00
15 SERVICE DU FEU			
TOTAL CHARGES	1 553 053.78	541 660.26	475 722.67
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	903.70
33 Amortissements du patrimoine administratif	63 554.40	63 554.26	4 808.88
36 Charges de transfert	429 818.45	475 106.00	470 010.09
38 Charges extraordinaires	1 059 680.93	0.00	0.00
16 DEFENSE			
TOTAL CHARGES	47 747.59	70 175.00	62 234.05
TOTAL REVENUS	3 500.00	3 500.00	3 500.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 765.75	23 450.00	29 701.95
36 Charges de transfert	40 981.84	46 725.00	32 532.10
46 Revenus de transfert	3 500.00	3 500.00	3 500.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

		Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	3 372 146.19	3 450 477.46	3 335 747.55
	TOTAL REVENUS	657 299.43	601 101.00	633 452.79
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	3 372 146.19	3 450 477.46	3 335 747.55
	TOTAL REVENUS	657 299.43	601 101.00	633 452.79
	30 Charges du personnel	782 770.75	875 050.00	765 289.30
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	960 579.53	1 009 110.00	1 016 773.24
	33 Amortissements du patrimoine administratif	842 162.46	842 162.46	829 730.01
	36 Charges de transfert	677 842.00	724 155.00	723 955.00
	38 Charges extraordinaires	108 791.45	0.00	0.00
	42 Taxes	366 273.65	332 500.00	370 788.20
	44 Revenus financiers	63 758.55	65 970.00	39 669.15
	46 Revenus de transfert	227 267.23	202 631.00	222 995.44
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , EGLISES			
	TOTAL CHARGES	1 531 306.68	1 641 411.66	1 526 877.36
	TOTAL REVENUS	64 234.70	57 710.00	126 868.35
32	CULTURE AUTRES			
	TOTAL CHARGES	402 854.79	471 082.00	456 731.32
	TOTAL REVENUS	7 848.70	2 750.00	54 260.35
	30 Charges du personnel	235 206.55	225 849.00	267 270.10
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	130 097.01	186 000.00	150 387.99
	33 Amortissements du patrimoine administratif	13 162.23	29 233.00	13 162.23
	36 Charges de transfert	24 389.00	30 000.00	25 911.00
	42 Taxes	7 848.70	2 750.00	54 260.35
33	MEDIAS			
	TOTAL CHARGES	50 301.70	70 940.00	42 253.98
	TOTAL REVENUS	0.00	360.00	0.00
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	46 301.70	66 940.00	38 253.98
	33 Amortissements du patrimoine administratif	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	42 Taxes	0.00	360.00	0.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	1 078 150.19	1 099 389.66	1 027 892.06
	TOTAL REVENUS	56 386.00	54 600.00	72 608.00
	30 Charges du personnel	321 426.55	343 150.00	244 747.58
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	279 605.63	320 690.00	336 768.53
	33 Amortissements du patrimoine administratif	68 318.46	83 144.66	69 071.62
	36 Charges de transfert	335 035.26	352 405.00	377 304.33
	38 Charges extraordinaires	73 764.29	0.00	0.00
	42 Taxes	7 786.00	7 500.00	8 280.00
	44 Revenus financiers	48 600.00	47 100.00	64 328.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	3 016 043.65	3 401 086.00	3 359 012.42
	TOTAL REVENUS	775 490.25	767 724.00	812 982.00
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
	TOTAL CHARGES	351.55	5 000.00	558.50
	TOTAL REVENUS	16 920.00	0.00	0.00
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	351.55	5 000.00	558.50
	44 Revenus financiers	16 920.00	0.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

	Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
54 FAMILLE ET JEUNESSE			
TOTAL CHARGES	2 505 677.10	2 751 084.00	2 761 039.35
TOTAL REVENUS	758 470.25	767 724.00	812 982.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 504.25	14 250.00	14 023.46
33 Amortissements du patrimoine administratif	33 404.24	0.00	0.00
36 Charges de transfert	2 457 003.20	2 736 834.00	2 747 015.89
38 Charges extraordinaires	3 765.41	0.00	0.00
44 Revenus financiers	182 500.00	182 500.00	182 500.00
46 Revenus de transfert	575 970.25	585 224.00	630 482.00
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
TOTAL CHARGES	393 715.00	510 502.00	462 196.07
TOTAL REVENUS	100.00	0.00	0.00
30 Charges du personnel	258 979.45	380 220.00	342 940.27
36 Charges de transfert	134 735.55	130 282.00	119 255.80
42 Taxes	100.00	0.00	0.00
59 DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
TOTAL CHARGES	116 300.00	134 500.00	135 218.50
36 Charges de transfert	116 300.00	134 500.00	135 218.50
6 TRANSPORTS			
TOTAL CHARGES	1 926 233.64	1 242 302.10	1 215 008.79
TOTAL REVENUS	225 062.90	42 100.00	79 552.55
61 CIRCULATION ROUTIERE			
TOTAL CHARGES	1 838 802.14	1 193 886.10	1 176 870.82
TOTAL REVENUS	176 408.90	34 000.00	78 927.55
30 Charges du personnel	422 629.85	552 302.00	503 404.57
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	366 481.90	283 750.00	284 250.42
33 Amortissements du patrimoine administratif	281 202.69	315 714.10	194 938.50
36 Charges de transfert	33 896.77	42 120.00	37 865.10
38 Charges extraordinaires	734 590.93	0.00	156 412.23
42 Taxes	159 539.90	5 000.00	10 502.55
44 Revenus financiers	9 720.00	29 000.00	68 425.00
46 Revenus de transfert	7 149.00	0.00	
62 TRANSPORTS PUBLICS			
TOTAL CHARGES	87 431.50	48 416.00	38 137.97
TOTAL REVENUS	48 654.00	8 100.00	625.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	70 539.50	16 000.00	14 596.50
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	13 700.00	4 813.47
36 Charges de transfert	16 892.00	18 716.00	18 728.00
42 Taxes	48 654.00	8 100.00	625.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL CHARGES	1 634 420.14	2 126 075.06	3 264 530.03
TOTAL REVENUS	171 299.90	394 948.00	491 060.62
71 APPROVISIONNEMENT EN EAU			
TOTAL CHARGES	15 724.61	15 724.61	87 834.13
33 Amortissements du patrimoine administratif	15 724.61	15 724.61	17 834.13
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	70 000.00
72 TRAITEMENT DES EAUX USEES			
TOTAL CHARGES	186 833.30	194 324.00	1 483 482.41
TOTAL REVENUS	70 982.77	39 948.00	129 903.13
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 596.75	13 050.00	136 699.25
33 Amortissements du patrimoine administratif	167 885.00	167 885.00	171 392.64
36 Charges de transfert	13 351.55	13 389.00	13 401.15
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	1 161 989.37
46 Revenus de transfert	70 982.77	39 948.00	129 903.13

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

	Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
73 GESTION DES DECHETS			
TOTAL CHARGES	765 995.96	823 036.45	757 656.66
TOTAL REVENUS	21 213.58	25 000.00	25 573.71
30 Charges du personnel	81 850.45	86 222.00	62 419.89
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	683 326.66	736 000.00	694 422.32
36 Charges de transfert	818.85	814.45	814.45
42 Taxes	21 213.58	25 000.00	25 573.71
76 LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT			
TOTAL CHARGES	219 351.85	228 605.00	201 679.86
TOTAL REVENUS	20.00	9 000.00	56.00
30 Charges du personnel	155 831.65	131 955.00	100 740.44
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	60 520.20	93 650.00	97 939.42
36 Charges de transfert	3 000.00	3 000.00	3 000.00
42 Taxes	20.00	0.00	56.00
46 Revenus de transfert	0.00	9 000.00	0.00
77 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AUTRES			
TOTAL CHARGES	72 442.90	89 422.00	62 453.69
TOTAL REVENUS	12 900.00	15 000.00	1 800.00
30 Charges du personnel	72 235.00	86 222.00	62 416.59
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	207.90	3 200.00	37.10
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	12 900.00	15 000.00	1 800.00
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL CHARGES	374 071.52	774 963.00	671 423.28
TOTAL REVENUS	66 183.55	306 000.00	333 727.78
30 Charges du personnel	322 192.70	584 413.00	569 831.38
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51 878.82	58 550.00	61 751.06
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	132 000.00	39 840.84
43 Revenus divers	66 183.55	306 000.00	333 727.78
8 ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL REVENUS	146 850.84	130 800.00	160 126.71
87 COMBUSTIBLE ET ENERGIE			
TOTAL REVENUS	146 850.84	130 800.00	160 126.71
44 Revenus financiers	146 850.84	130 800.00	160 126.71
9 FINANCES ET IMPOTS			
TOTAL CHARGES	950 426.36	724 745.00	701 882.23
TOTAL REVENUS	17 408 932.00	14 761 981.48	15 203 307.41
91 IMPOTS			
TOTAL CHARGES	594 278.44	458 700.00	353 285.69
TOTAL REVENUS	16 836 237.38	14 378 928.48	14 734 294.82
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	150 377.21	100 000.00	84 070.67-
36 Charges de transfert	443 901.23	358 700.00	437 356.36
40 Revenus fiscaux	16 685 785.38	14 249 708.62	14 595 756.82
42 Taxes	6 167.85	5 000.00	13 020.82
46 Revenus de transfert	144 284.15	124 219.86	125 517.18

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

		Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	244 847.92	153 545.00	242 568.45
36	Charges de transfert	244 847.92	153 545.00	242 568.45
93	PEREQUATIONS FINANCIERES ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL REVENUS	143 635.00	271 153.00	271 153.00
46	Revenus de transfert	143 635.00	271 153.00	271 153.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL CHARGES	111 300.00	112 500.00	106 028.09
	TOTAL REVENUS	429 059.62	111 900.00	197 859.59
34	Charges financières	111 300.00	112 500.00	106 028.09
44	Revenus financiers	429 059.62	111 900.00	197 859.59
97	REDISTRIBUTIONS			
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERTS	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	18 008 760.68	17 022 967.75	17 721 127.89
	TOTAL REVENUS	19 708 611.88	17 046 564.48	17 727 965.05
		1 699 851.20	23 596.73	6 837.16

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

		Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	1 279 052.44	914 000.00	1 035 657.88
	TOTAL RECETTES	77 000.00	75 722.00	103 053.10
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	1 279 052.44	914 000.00	1 035 657.88
	TOTAL RECETTES	77 000.00	75 722.00	103 053.10
50	Immobilisations corporelles	1 035 716.39	665 000.00	807 024.88
52	Immobilisations incorporelles	26 636.05	35 000.00	14 633.00
56	Subvention d'investissements propres	216 700.00	214 000.00	214 000.00
63	Subvention d'investissements acquises	77 000.00	75 722.00	103 053.10
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	0.00	26 000.00	0.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	0.00	26 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	26 000.00	0.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	495 043.14	50 000.00	135 601.23
	TOTAL RECETTES	43 200.00	0.00	0.00
32	CULTURES, AUTRES			
	TOTAL DEPENSES	43 195.00	0.00	14 993.70
50	Immobilisations corporelles	43 195.00	0.00	14 993.70
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	451 848.14	50 000.00	120 607.53
	TOTAL RECETTES	43 200.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	451 848.14	50 000.00	120 607.53
63	Subvention d'investissements acquises	43 200.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	27 390.00
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	27 390.00
55	Participations et capital social	0.00	0.00	27 390.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	232 841.70	908 000.00	592 436.79
	TOTAL RECETTES	0.00	52 000.00	151 100.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	229 659.05	497 000.00	454 952.35
	TOTAL RECETTES	0.00	52 000.00	151 100.00
50	Immobilisations corporelles	229 659.05	445 000.00	454 952.35
52	Immobilisations incorporelles	0.00	52 000.00	0.00
63	Subvention d'investissements acquises	0.00	52 000.00	151 100.00
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DEPENSES	3 182.65	411 000.00	137 484.44
50	Immobilisations corporelles	3 182.65	411 000.00	137 484.44

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2024
COMMUNE DE CONFIGNON

		Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	312 150.35	762 000.00	554 349.98
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL DEPENSES	0.00	25 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	25 000.00	0.00
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DEPENSES	140 305.55	125 000.00	1 142.55
50	Immobilisations corporelles	140 305.55	125 000.00	1 142.55
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AUTRES			
	TOTAL DEPENSES	0.00	150 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	150 000.00	0.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	171 844.80	462 000.00	553 207.43
50	Immobilisations corporelles		50 000.00	33 389.00
52	Immobilisations incorporelles	171 844.80	412 000.00	519 818.43
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DEPENSES	2 319 087.63	2 660 000.00	2 345 435.88
	TOTAL RECETTES	120 200.00	127 722.00	254 153.10
		2 198 887.63	2 532 278.00	2 091 282.78

6. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE COMMUNE DE CONFIGNON

	Mouvements 2024
Résultat total des comptes de résultats	6 837.16
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	2 974 738.04
- Augmentation / + diminution des créances	143 058.27
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	122 256.79
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	386 104.56
+ Augmentation / - diminution des provisions	- 104 585.48
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	271 655.33
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	3 800 064.67
+ Subvention d'investissement	40 153.10
Recettes du compte des investissement ayant une influence sur les liquidités	40 153.10
- Immobilisations corporelles	-1 569 594.45
- Immobilisations incorporelles	- 534 451.43
- Prêts et participations	- 27 390.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-2 131 435.88
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-2 091 282.78
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 142 330.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	- 142 330.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-2 233 612.78
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	- 500 000.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-1 500 000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-2 000 000.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	- 433 548.11
Liquidités et placements à court terme au 01.01.24	8 837 820.94
Liquidités et placements à court terme au 31.12.24	8 404 272.83
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	- 433 548.11

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES COMMUNE DE CONFIGNON

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Confignon reposent sur les principales base légales suivantes :

- ♦ Loi sur l'administration des communes (LAC)
- ♦ Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).
- ♦ Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES COMMUNE DE CONFIGNON

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel "Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2" édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence de coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La première réévaluation a été effectuée en 2018. La deuxième a eu lieu en 2022.

La parcelle 11346, située sur le chemin des Hutins a été ajustée à sa valeur de remplacement au 31.12.2023 suite à l'invalidation de son transfert à la Fondation du logement par voie référendaire en mars 2023. Elle a été évaluée par un expert à CHF 1'696'849.-.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon des dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un post, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes. Du fait de la situation excédentaire de l'exercice, des amortissements non planifiés ont été comptabilisés en 2024 sur de nombreux biens du PA pour un total de CHF 1'388'401.60.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieur ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au PA (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissements supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été constituée à hauteur de CHF 1'192'000, soit un montant conforme au maximum autorisé de 8 % sur la production estimée, en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de délimitation des impôts.

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE
COMMUNE DE CONFIGNON

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 01.01.2024	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2024
291	Fonds enregistrés comme capital propre	101'240.50	23'180.46	14'289.80	110'131.16
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	101'240.50	23'180.46	14'289.80	110'131.16
299	Excédent/découvert du bilan	31'361'284.72	1'722'222.28	1'724'75.78	31'359'231.22
2990	Résultat annuel	1'701'095.32	21'126.96	1'724'75.78	-2'053.50
2999	Résultats cumulés des années précédentes	29'660'189.40	1'701'095.32	0.00	31'361'284.72
29	Total	31'462'525.22	1'745'402.74	1'738'565.58	31'469'362.38

Commentaires :

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultats de l'année s'élève à CHF 6'837.16 et correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité.
Les mouvements opérés sur les fonds enregistrés comme capitaux propres et impactant le résultat annuel ainsi que le résultat cumulé des années précédentes sont les suivants:

Mouvements de fonds enregistrés comme capital propre:

Solde fonds de bienfaisance au 01.01.2024	46'698.45
/ utilisation du fonds	-14'289.80
Solde fonds de bienfaisance au 31.12.2024	32'408.65
Solde du fonds de mise en valeur au 01.01.2024	54'542.05
/ utilisation du fonds - fonctionnement	-
+ alimentation du fonds à hauteur de 1% des investissements réalisés en 2024	23'180.46
Solde fonds de de mise en valeur au 31.12.2024	77'722.51

Ainsi, le résultat à reporter au 01.01.2025 dans le résultat cumulé compte 2990 est de CHF -2'053.60

Excédent de revenus 2024	6'837.16
Dissolution des fonds enregistrés comme capital propre	14'289.80
Alimentation des fonds enregistrés comme capital propre	-23'180.46
	-2'053.50

10. TABLEAU DES PROVISIONS
COMMUNE DE CONFIGNON

	Solde au 01.01.2024	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Solde au 31.12.2024	Dont part de provision à court terme
A. Provisions autres droits du personnel	369'375.20		55'193.00	314'182.20	314'182.20
B. Provisions pour autres activités d'exploitation	19'000.00	3'000.00		22'000.00	19'000.00
C. Provision indemnités fin de législature	-	53'900.00		53'900.00	53'900.00
D. Provisions fiscales	1'355'813.22		106'291.88	1'249'521.34	
D. Provisions impôt à la source	-			-	

Commentaires :

- A. Provisions autres droits du personnel**
But : Plan d'accompagnement communal en matière de retraite anticipée (PACRA)
Commentaires : le plan a été adopté par le Conseil municipal le 20 juin 2023. La provision a été dissoute à hauteur des versements effectués aux bénéficiaires du plan de retraite anticipée.
- B. Provisions pour autres activités d'exploitation**
But : Provision qui concerne la révision des comptes 2024 (CHF 22'000).
- C. Provision indemnités fin de législature**
But : Provision qui couvre les indemnités de départ à verser aux magistrats sortantes au 31 mai 2025.
Commentaires:
En application de l'article 47A de la loi, le montant minimum des indemnités de fin de fonction allouées aux magistrats communaux équivalait à :
a) 3 traitements mensuels bruts pour la première législature;
b) 4 traitements mensuels bruts pour 2 législatures;
c) 5 traitements mensuels bruts à compter de la troisième législature.

- D. Provisions fiscales**
But : Provisions fiscales
Commentaires : Couverture des frais de perception et de la volatilité des recettes fiscales.
Les provisions sur impôts sont constituées comme suit:
- **Provision sur frais de perception dus sur le reliquat au 31.12.2024 :**

Reliquats fiscaux au 31.12.2024	7'739'111.38
./. Ducroire de 30% sur reliquats	-2'321'733.41
Reliquats fiscaux nets au 31.12.2024	5'417'377.97
Provisions sur frais de perceptions dus s/ reliquats de 3%	162'521.34
- Provision sur l'estimé fiscal	8%
Taux maximum admis pour la commune de Confignon sur la production estimée	13'585'239.94
Production estimée PP + PM 2024	1'086'819.20
Provision maximale autorisée au 31.12.2024	1'087'000.00
Provision comptabilisée	
Total provisions fiscales	1'249'521.34

**11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON**

Nom de l'entité	BCGe - Banque cantonale de Genève	SIG - Services industriels de Genève	Cofcige - Coopérative financière des communes genevoises	Fondation des Eaux	Fondation de la Petite Enfance	AFJ Rhône-Sud	Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	CAD Energie 1 SA	GD Cherpines SA
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Fondation de droit public	Fondation de droit public	Groupeement intercommunal	Fondation de droit public	Société anonyme	Société anonyme
Activités et tâches publiques	Contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises	Gestion et développement du Centre intercommunal des sports, loisirs et nature des Eaux	Organiser, gérer, développer des espaces de vie enfantine destinés à l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la commune de Confignon et la commune d'Aire-la-Ville	Accueil familial de jour	Mise à disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux et artisanaux d'intérêt général	Rénovation, entretien, distribution, facturation des installations de chauffage à distance (CAD)	Réglé comme intermédiaire entre les différents intervenants pour la mise en œuvre de plan localisé de quartier 2 (PLQ2) et des plans localisés de détails (PLQ de détails) y relatifs dans le cadre du périmètre des Cherpines; réalisation d'aménagements et d'équipements de mise en place de mécanismes de délégation de réalisation d'aménagements et d'équipements
Total du capital	CHF 360 mios	CHF 100 mios	CHF 137'000	CHF 50'000	CHF 20'000	CHF 568'968	CHF 2014'810	CHF 120'000	CHF 100'000
dont détenu par la commune	0.066% (soit 4'784 actions sur 7'200'000)	0.14%	1.46%	10%	50%	9.12%	100%	33.33%	33.33%
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 2'649'192	CHF 141'450	CHF 2'000	CHF 50'000	CHF 10'000	CHF 51'912	CHF 2'014'810	CHF 40'000	CHF 3'076
Valeur comptable de la participation	CHF 32'017 au PA (2'748 actions) : CHF 365'462 au PF (2'036 actions)	CHF 141'450	CHF 2'000	CHF 50'000	CHF 10'000	CHF 51'912	CHF 2'014'810	CHF 40'000	CHF 3'076
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises	Commune de Bernex, Villes de Lancy, d'Onex et de Genève	Commune d'Aire-la-Ville	Commune de Bernex, Villes d'Onex et de Lancy	-	ED Energie Durable SA	PI Cherpines SA, FPLC, Leonelli Stefano, PATP Développement SA, Immologic Propriétés SA, Construction Perret SA, Enz Denis, Pilon Christophe, Menut Jean-Baptiste, Orin SA, Ceimmo Développement SA, Garden Centre Schilliger SA, Brollet Investissement SA, Keat SA, Marli Développement SA, Taddéo Jean-Pierre, Implema Immobilier SA, Sevastopoulo Marina
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Forcière St Gotthard SAS, Cie Forcière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtaige Lyon.	EOS Holding SA, Parco solico del San Gotthard SA, Securalee - Vaud SA, Gaznat SA.	-	-	-	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Tires en dépôts	Charges énergétiques Intérêts sur participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	Locations des bâtiments, emplacements Dédommagements des détenteurs du capital	Pensions Subvention des communes de Confignon et d'Aire-la-Ville	Pensions subventions des détenteurs du capital	Loyers	Exploitation chauffage à distance	Refacturation de frais
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	-	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risques immobiliers	Risque d'exploitation et énergétique	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Art. 957 à 962 CO	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	Code des Obligations	Code des Obligations
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 231.0 millions de francs (2023)	- 171.1 mios de francs (2023)	+ CHF 73'721 (1.7.22-30.6.23)	+ CHF 149'560 (2023)	CHF 0 (2023)	CHF 0 (2023)	+ CHF 833'615 (2023)	+ CHF 7'862 (2023)	+ CHF 586 (30.06.23-30.06.24)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 30'270 mios en 2023 (dont CHF 2'164 mios de francs de capitaux propres).	CHF 4'464 mios en 2023 (dont CHF 2'365 mios de capitaux propres)	CHF 1'914'556 (06.2023) (dont CHF 1'539'161 de capitaux propres)	CHF 10'947'942 (2023) (dont CHF 1'033'804 de capitaux propres)	CHF 564'659 (2023) (dont CHF 20'000 de capitaux propres)	CHF 1'234'833 (2023) (dont CHF 568'968 de capitaux propres)	CHF 58'912'101 (2023) (dont CHF 26'106'625 de capitaux propres)	CHF 880'652 (2023) (dont CHF 246'631 de capitaux propres)	CHF 280'496 (30.06.24) dont CHF 769.13 de capitaux propres)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS
COMMUNE DE CONFINIGNON

Nom de l'entité	eOperations Suisse SA	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets cannés	Centre régional d'intervention « CRI 201 »	Centre intercommunal de voirie (CIV)	Organisation régionale de la protection civile Lancy-Cressy (ORPC)	Société coopérative COORFI
Forme juridique	Société anonyme	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Fournir à la Confédération, aux cantons et aux communes des prestations liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets cannés vers des centres spécialisés	Compagnie des sapeurs-pompiers des communes membres	Mise à disposition des locaux à usage de la voirie des communes membres	Protection de la population	Procurer en location à ses sociétaires des locaux à des conditions favorables pour exercer leurs activités artisanales et industrielles.
Total du capital	CHF 100'000	---	---	---	---	---	---	---	---
dont détenu par la commune	0.10%	---	---	---	---	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 300	---	---	---	---	---	---	---	CHF 80'000
Valeur comptable de la participation	CHF 300	---	---	---	---	---	---	---	CHF 80'000
Principaux autres détenteurs	Cantons suisses	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Commune de Bernex	Ville d'Onex et commune de Bernex	Villes d'Onex et de Lancy	Barro & Cie SA, DBS Charpenites Associés SA, OP menuiserie SA, Durallourd & Fils SA, MS Services SA, Caragnano & Cie SA, Jobo SA, 3TEC SA, ...
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	N/A	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles des membres Subventions cantonales et fédérales	Loyers
Risques spécifiques	Risque de gestion	---	---	---	---	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	Code des Obligations	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	Code des Obligations
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 636'000 (2023) sur un total de revenus de CHF 5'380'432. + CHF 54'991 (2023)	+ CHF 636'000 (2023) sur un total de revenus de CHF 5'380'432.	+ CHF 4'906'252 (2023) sur un total de revenus de CHF 97'512'024.	+ CHF 407'884 (2023) sur un total de revenus de CHF 12'231'300	- CHF 166'872 (2023) sur un total de revenus de CHF 1'075'168.	CHF 0 (2023). Tienter des charges est réparti entre les communes membres	CHF 0 (2023). Tienter des charges est réparti entre les communes membres	CHF 0 (2023). Tienter des charges est réparti entre les communes membres	- CHF 5'589 (2023)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 1'815'290 (2023) (dont CHF 573'620 de capitaux propres)	CHF 7'486'194 (2023) (dont CHF 3'315'722 de capitaux propres)	CHF 20'605'032 (2023) (dont CHF 16'178'717 de capitaux propres)	CHF 3'412'656 (2023) (dont CHF 1'985'408 de capitaux propres)	CHF 3'794'260 (2023) (dont CHF 3'769'823 de capitaux propres).	CHF 525'379 (2023) (dont CHF 0 de capitaux propres).	CHF 409'740 (2023) (dont CHF 0 de capitaux propres).	CHF 200'028 (2023) (dont CHF 0 de capitaux propres).	CHF 649'331 (2023) (dont CHF 3'411 de capitaux propres).

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELLS
COMMUNE DE CONFIGNON

Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	Fondation des Evaux	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Commune de Confignon	Villes de Genève, Onex, Lancy et communes Bernex et Confignon	Voir ci-dessous
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Cautionnement	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	47'100.00	178'904.60	
Prestations couvertes par la garantie	Emprunts bancaires	Emprunts bancaires	
Montant de la garantie au 31.12.2023	30'833'000.00	394'517.00	
Date du vote du CM approuvant la garantie	DM 438/439 du 21.09.2004	DM 803 du 25.09.2018	
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Situation financière de la fondation immobilière saine. Risque très faible	Situation financière de la fondation des Evaux stable. La commune de Confignon est minoritaire (participation au capital de 10% et participation au cautionnement de 5%)	

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par la délibération du 05.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2023)

- Engagements de prévoyance de la commune:
- Liste des engagements de prévoyance des entités au bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des engagements ont été octroyés et par les autres communes membres
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance - commune de Confignon
 - Engagements de prévoyance de l'ACG
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance
 - Engagements de prévoyance l'AFJ-Rhône-Sud
 - Engagements de prévoyance de la Fondation des Evaux
 - Engagements de prévoyance du Groupement SIS
 - Engagements de prévoyance de la Caisse
- Degré de couverture de la CPI au 31.12.2023 selon l'art. 44 OPP2

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un groupement intercommunal ou une fondation concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie du groupement ou de la fondation.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes de 2023 de la CPI, les comptes de 2024 n'étant pas encore audités.

Engagements de prévoyance envers la CPEG afférents au GIAP

Les communes membres du GIAP sont garantes du déficit de couverture de la CPEG afférent au personnel de terrain du GIAP conformément à l'art. 7 al.2 de la loi sur l'accueil à journée continue (LAJC - J 6 32). Les données suivantes ont été fournies par la CPEG (situation au 31.12.2023).

- Liste des engagements de prévoyance qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres du GIAP.
 - Capitaux de prévoyance des assurés actifs y compris provisions :
 - Capitaux de prévoyance des pensionnés y compris provisions :
 - Montant du déficit technique afférent à :
- Degré de couverture de la CPEG au 31.12.2023 selon l'article 44 OPP2 :

Observations :

 - Le taux technique appliqué s'élève à 1.75%.
 - Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CPEG sur la base des comptes 2023, les comptes de l'année 2024 n'étant pas encore audités.

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON

N° de bien	Désignation du bien	Date DEUB	N°de délib	Credit brut voté	Dépense totale	Economie (dépassements)	Valeur activée début de période	Total factures	Valeur activée fin de période	Montant subvention	Cumul amortissements CG avant période	Amortissements CG période	Amortissements complémentaires	Statut	Valeur résiduelle CG fin de période
21	Transformation immobilière Biedet	06.12.05	DM468-469	1 224 600,00	1 182 254,28	42 345,72	1 182 254,28	1 182 254,28	1 182 254,28	303 400,00	644 650,88	39 408,48		Closuré	488 134,92
21	Parcelle 11608 Ch. De Portnerre - Bld. Biedet	06.12.05	DM468-469	303 400,00	303 400,00	0,00	303 400,00	303 400,00	303 400,00		161 809,98	10 113,33		Closuré	131 476,69
21	Maison Paroisse	06.12.05	DM468-469	680 000,00	618 864,74	61 135,26	618 864,74	618 864,74	618 864,74		336 330,92	20 628,82		Closuré	261 905,00
21	Transformation maison paroisse	06.12.05	DM468-469	1 502 000,00	1 369 507,40	132 492,60	1 369 507,40	1 369 507,40	1 369 507,40	9 756 720,85	745 995,48	45 650,25		Closuré	579 661,65
12	Bâtiment école de Cressy	12.06.04	DM435	22 875 382,74	22 875 382,74	624 717,26	13 118 561,69	13 118 561,69	13 118 561,69	150 000,00	8 106 995,48	437 285,40		Closuré	4 574 281,04
13	Travaux de réauration école Confignon	06.12.09	DM555	5 200 000,00	5 137 268,45	62 731,55	4 987 288,45	4 987 288,45	4 987 288,45		2 214 010,08	166 242,28		Closuré	2 607 015,49
15	Ecole Confignon ext. 4 classes	22.06.04	DM433	4 970 000,00	4 888 563,05	81 436,95	4 888 563,05	4 888 563,05	4 888 563,05		3 110 137,60	162 952,10		Closuré	1 615 473,35
19	Promenades thématiques	14.06.22	DM925	7 770 000,00	-	-	734 028,18	23 978,15	734 028,18	88 200,00	62 173,60	64 571,62		Terminé	519 062,76
30	Réalém, centre historique	23.03.11	DM584	3 050 000,00	3 229 238,67	179 238,67	3 099 238,67	23 978,15	3 099 238,67	130 000,00	1 254 156,76	103 307,96		Closuré	1 741 773,95
37	Réaffectation anciens locaux pompiers pour SE	14.04.15	DM663	300 000,00	286 788,10	13 211,90	286 788,10	286 788,10	286 788,10		116 036,46	156 412,23		Closuré	0,00
45	Col. de Confignon - fontières oscille-bittantes	01.12.01	DM384	403 000,00	2 224 000,00	768 952,05	1 107 396,85	1 107 396,85	1 107 396,85	347 651,10	879 433,38	36 913,23		Closuré	0,00
47	Col. de Chemin de Loty	04.04.06	DM470	403 000,00	367 834,20	35 165,80	178 455,95	178 455,95	178 455,95	189 378,25	111 018,18	5 948,53		Closuré	61 489,24
48	Rén. station de pompage Vignes	03.02.09	DM624	170 000,00	170 000,00	7 352,00	104 094,70	104 094,70	104 094,70	58 553,30	96 780,44	7 314,26		Closuré	0,00
49	Col. Ch. de la Dole-Gd-Lancy	16.06.09	DM547	1 300 000,00	659 027,76	640 972,24	424 777,76	424 777,76	424 777,76	237 250,00	269 769,56	14 059,26		Closuré	0,00
50	Col. ch. des Marais	12.03.11	DM582	1 361 000,00	1 243 965,65	117 034,35	1 051 430,05	1 051 430,05	1 051 430,05	191 965,60	386 095,12	35 047,67		Closuré	630 287,36
51	Assainissement Huits (phase II)	22.03.11	DM583	1 789 000,00	1 714 868,75	74 031,25	1 481 605,00	1 481 605,00	1 481 605,00	233 363,75	599 227,98	49 386,83		Closuré	0,00
52	Rénov. station pompage Paradis	25.09.12	DM624	270 000,00	223 892,45	46 397,55	210 397,40	210 397,40	210 397,40	13 205,05	118 071,22	10 519,87		Closuré	11 906,31
53	Basin réfection de Aire	11.11.14	DM675	257 500,00	259 363,25	1 863,25	112 812,05	112 812,05	112 812,05	146 551,20	33 896,40	3 760,40		Closuré	75 155,25
54	Séparati chemin de Mouriez-Investissement	29.01.19	DM623	884 000,00	910 763,12	26 763,12	910 763,12	910 763,12	910 763,12		64 307,24	22 769,08		Closuré	819 686,80
64	Balayeuse	18.06.19	DM640	238 600,00	236 975,55	1 624,45	236 975,55	236 975,55	236 975,55		76 991,98	15 798,37		Closuré	142 185,33
65	Mod. trafic Carabot	09.05.17	DM865	595 000,00	519 270,50	75 729,50	217 022,50	65 922,50	65 922,50	453 348,00	55 506,88	3 296,13		Closuré	7 119,49
67	Ecole de Confignon - fontières oscille-bittantes	19.06.18	DM786	101 000,00	99 02,25	1 897,75	99 102,25	99 102,25	99 102,25		49 551,15	9 910,23		Closuré	39 640,87
68	Véhicule de la compagnie du CRI 201- tuyaux	06.11.18	DM812	72 000,00	72 333,25	133,25	72 133,25	72 133,25	72 133,25		19 235,52	4 808,88		Closuré	48 088,85
70	Aménagement dépendance Marie	26.05.18	DM870	1 895 000,00	1 935 366,64	40 306,64	1 800 554,14	134 752,50	1 835 306,64		60 008,67	64 510,22		Closuré	1 810 787,75
79	Révision plan directeur communal	09.03.21	DM890	40 000,00			171 452,22		171 452,22		0,00	0,00		En cours	171 452,22
80	AVP PLQ Vallonnex	04.04.23	DM942	46 000,00			42 283,02		42 283,02		0,00	0,00		En cours	42 283,02
81	Cressy - Aménagement installations extérieures, préau et abris	29.01.19	DM830	160 000,00			6 158,05	31 649,56	37 807,61		0,00	0,00		En cours	37 807,61
84	Réhabilitation des routes phase 01/2020	28.01.21	DM866	760 000,00	759 330,28	2 669,72	85 406,10	10 810,00	96 216,10	227 799,00	160 020,00	53 340,00		En cours	96 216,10
89	Isuzu D-MAX Sanelle 4x4 single	26.05.20	DM871	490 000,00	436 651,50	53 348,50	436 651,50	436 651,50	436 651,50		43 665,15	14 555,05		Closuré	318 171,28
90	Mise en conformité des zones 30 KWH	22.09.20	DM879	79 500,00	77 950,00	1 550,00	77 950,00	77 950,00	77 950,00		20 786,68	5 196,67		Closuré	378 431,30
91	Redonne site internet de la commune	02.02.21	DM888	33 000,00	33 107,00	107,00	33 107,00	33 107,00	33 107,00		19 864,20	6 621,40		Closuré	51 966,65
92	Réhabilitation des routes phase 02/2021	02.02.21	DM871	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00		12 000,00	4 000,00		Closuré	6 621,40
93	Audit du parc immobilier communal	13.04.21	DM895	104 000,00	291 291,75	8 708,25	291 291,75	291 291,75	291 291,75		29 129,16	9 709,72		Closuré	4 000,00
94	Plans localisés de quartier (PLQ) - Cherpiennes	15.06.21	DM896	200 000,00	199 204,21	795,79	169 271,32	29 932,89	199 204,21		0,00	20 735,78		Closuré	252 452,87
96	Criche - installation dection - alarme incendie	09.11.21	DM917	65 000,00	65 533,10	533,10	38 465,70	38 465,70	38 465,70		7 693,14	39 840,84		Closuré	82 019,12
98	Panneaux de signalisation verticale	09.11.21	DM917	260 000,00	189 459,45	70 540,55	189 459,45	189 459,45	189 459,45		6 553,30	3 846,57		Closuré	159 365,37
99	Réhabilitation des routes phase 03/2022	02.06.22	DM923	260 000,00	189 459,45	70 540,55	189 459,45	189 459,45	189 459,45		6 553,30	3 846,57		Closuré	26 925,99
100	FMV - œuvre place du village	08.03.22	DM927	81 866,60	89 297,90	7 431,30	89 297,90	89 297,90	89 297,90		6 315,31	6 315,31		Closuré	52 426,50
101	TPG-Travaux extension ligne 15	06.03.22	DM924	260 000,00	9 999,95	333,38	6 919,65	137 484,44	144 404,09		0,00	11 162,24		Closuré	176 828,83
102	Besons culturels - Bernex Est	18.06.19	DM850	10 333,33	9 999,95	333,38	9 999,95	137 484,44	144 404,09		0,00	4 813,47		Closuré	66 973,42
104	Rehaussement des quais de bus	14.02.23	DM944	85 000,00	92 451,75	7 451,75	92 451,75	92 451,75	92 451,75		3 999,98	1 999,98		Closuré	139 590,62
105	Collecteur EP route de Soral	19.09.23	DM956	145 000,00			140 305,55		140 305,55		0,00	3 507,64		Closuré	3 999,98
106	Plan des directeur des chemins pour piétons	13.12.22	DM943	35 000,00			30 073,40	30 073,40	30 073,40		0,00			En cours	30 073,40
108	Rénovation éclairage terrains de foot A et B de Bernex	07.11.23	DM961	41 000,00	45 000,00	4 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00		0,00	4 500,00		Closuré	40 500,00
113	Plan de mobilité scolaire	07.11.23	DM957	52 000,00			33 389,00	33 389,00	33 389,00		0,00			En cours	33 389,00
118	PLQ Cherpiennes - crédit cadre II	23.04.24	DM965	250 000,00			83 624,80	83 624,80	83 624,80		0,00			En cours	83 624,80
Nature 1407 - installation en construction PA															
85	Extension 30km/h Praléta	03.12.20	DM905	299 500,00			272 376,40	15 129,65	287 506,25					En cours	287 506,25
87	Travaux de réfection du chemin des Marais et du chemin Bousual	09.11.21	DM891	725 000,00	611 124,00		611 124,00		611 124,00					En cours	611 124,00
	Pôle aménagement - activation personnel	09.11.21	DM914	4 150 000,00	108 102,10		108 102,10	333 727,78	441 829,88					En cours	441 829,88
					60 462,25		60 462,25	501 807,88	562 270,13					En cours	562 270,13
103	Rénovation éclairage intérieur divers bâtiments publics	20.06.23	DM948	570 000,00				68 053,10-	68 053,10-					En cours	68 053,10-
107	Adaptation des sources de l'éclairage public communal	13.12.22	DM934	404 000,00			8 691,40	320 540,35	329 231,75					En cours	329 231,75
109	Rénovation bâtiments communaux - études et projets	18.06.24	DM971	930 000,00				117 196,95	117 196,95					En cours	117 196,95
110	Sécurité/sanctus bâtiments communaux	23.04.24	DM970	62 000,00			53 268,55	53 268,55	53 268,55					En cours	53 268,55
111	Voie verte Bernex-Bâle	12.12.23	DM960	92 000,00			51 629,38	51 629,38	51 629,38					En cours	51 629,38
112	Renouvellement pont des Marais	18.06.24	DM972	130 000,00			10 615,40	10 615,40	10 615,40					En cours	10 615,40
114	Cherpiennes - La Ruche étude de faisabilité	04.04.23	DM945	30 000,00			14 993,70	14 993,70	14 993,70					En cours	14 993,70
115	Séparati des collecteurs - ch. des Huits - phase III	20.06.23	DM952	125 000,00			1 142,55	1 142,55	1 142,55					En cours	1 142,55
116	Réaménagement des chemins de Vallonnex et des Huits	11.02.25	DM986	220 000,00			16 215,00	16 215,00	16 215,00					En cours	16 215,00
															21 080 203,50

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES COMMUNE DE CONFIGNON

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit "en cours" sont également mentionnées.

Au 31 décembre 2024, deux crédits d'engagement sont toujours ouverts, avec le statut "en cours":

1. DM787 Révision plan directeur communal 19.06.18 170'000.00

Cette délibération a fait l'objet de deux demandes de crédits complémentaires, soit les DM 890 et 942 pour des montants de respectivement CHF 40'000.- et CHF 46'000.-

Le plan directeur communal n'étant pas adopté au 31.12.2024 et des montants encore disponible dans le cadre des délibérations complémentaires, le crédit doit rester ouvert.

2. DM830 PLQ Vuillonex 29.01.19 160'000.00

Cette délibération a pour objectif le suivi du PLQ Vuillonex et la mise en œuvre de la Maison des Vies. Le PLQ n'étant pas encore adopté, le disponible non dépensé sera utilisé. Le crédit doit donc rester ouvert.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

COMMUNE DE CONFIGNON

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétariat général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- ♦ au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- ♦ au risque de crédit (risque de contrepartie)
- ♦ au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

● Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ♦ ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ♦ ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ♦ ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

● Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève à titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est un élément à risque en fonction des estimations fiscales des personnes physiques.

Le plan des investissements effectué sur plusieurs exercices permet une planification des besoins en liquidités présents et futurs. Dans le cadre de la construction des nouveaux quartiers, un travail de planification important a été réalisé.

● Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

● Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autres que le franc suisse sont très limitées.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE DE CONFIGNON

B. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Les processus suivants ont été mis en place :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Charges salariales
- Budget
- Boucllement
- Taxe professionnelle communale

C. CONTRATS DE LEASING

Aucun contrat de leasing actuellement en cours.

16. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNE DE CONFIGNON

1. Taux endettement net

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	43.30	22.38	-4.57	-27.11	-37.10	-0.62
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.					
Remarque	La diminution continue de l'endettement communal durant ces dernières années se reflète sur le taux d'endettement net. Depuis 2022, le patrimoine financier est plus important que les capitaux de tiers, ce qui explique le taux négatif.					

2. Degré d'autofinancement

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	234.71	250.37	321.87	273.27	142.57	244.56
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.					
Remarque	Le degré d'autofinancement est plus faible que les années précédentes en raison du résultat net plus faible cette année qu'entre 2020 et 2023. Le taux reste tout de même très bon.					

3. Part des charges d'intérêts nets

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	1.70	1.08	0.54	0.51	0.33	0.83
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	Taux en amélioration chaque année en raison d'une part du remboursement de la dette et d'autre part du renouvellement à des taux d'intérêts inférieurs ces dernières années.					

4. Dette brute par rapport aux revenus

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	143.05	110.90	85.91	82.71	82.85	101.08
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	Amélioration continue de la valeur depuis 2020 en raison de la diminution de la dette. Les résultats fiscaux 2024 étant inférieurs à 2023, la dette brute par rapport aux revenus est un peu plus élevée.					

16. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNE DE CONFIGNON

5. Proportion des investissements

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	9.80	10.91	13.33	14.54	13.60	12.44
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
Remarque	Les investissements des 5 dernières années sont relativement faibles, la priorité ayant été donnée à un retour à l'équilibre financier et à une diminution de l'endettement communal.					

6. Part du service de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	17.98	17.26	11.07	9.40	9.10	12.96
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	La part du service de la dette représente une part importante du budget communal. Toutefois, les renouvellements d'emprunts récents et les remboursement de tranches d'emprunts arrivant à échéance ont permis de diminuer drastiquement les charges d'intérêts.					

7. Dette nette en francs par habitant

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	1211	682	-155	-991	-1185	-88
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.					
Remarque	La diminution est continue depuis de nombreuses années en raison de la réduction de l'endettement communal.. En 2024, le patrimoine financier est plus important que les capitaux de tiers, ce qui explique le taux négatif.					

8. Taux d'autofinancement

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	17.68	23.49	29.49	30.49	16.82	23.59
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	Les revenus étant plus faibles en 2024 que les années précédentes, le taux d'autofinancement est moins bon qu'entre 2021 et 2023.					

**17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES
COMMUNE DE CONFIGNON**

		Budget 2024	Solde du compte 2024	Dépasse- ments	%	Justificatifs
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF					
30	Charges de personnel	354 300.00	379 135.60	24 835.60-	-7.01%	Le 17 novembre 2023, le Grand Conseil a modifié la loi sur l'administration des communes (LAC) concernant les indemnités de fin de fonction pour les membres des exécutifs communaux. Cette loi crée une base légale consacrant le principe du versement d'une indemnité de fin de fonction aux membres des exécutifs communaux. Conformément aux instructions du Service des affaires communales, une provision pour les indemnités de fin de fonction des magistrats communaux a été enregistrée au 31.12.2024 pour les deux magistrats sortantes pour un total de CHF 53'900 charges sociales comprises.
36	Charges de transfert	0.00	200.00	200.00-	N/A	Pas de commentaire
02	SERVICES GENERAUX					
30	Charges de personnel	1 412 341.00	1 478 264.87	65 923.87-	-4.67%	- Remplacement à la réception suite à une arrêt maladie, puis prolongation d'un 50% supplémentaire jusqu'à a fin de l'année en CDD afin d'assurer une suppléance. Ce poste a été inscrit et validé dans le budget 2025 - Les départs à la retraite n'avaient pas été budgétés correctement, à savoir : salaire doublé + gratification dans son intégralité + 13e salaire.
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	871 060.00	876 522.77	5 462.77-	-0.63%	- Economie de charges réalisée au niveau des services généraux - fonction 0220 de CHF 61'000.- - Dépassement de CHF 66'000.- pour les bâtiments administratifs - fonction 0290, le centre communal a été particulièrement impacté, les recherches pour les fuites d'eau à la salle communale et réparations temporaires ont coûté CHF 64'100.- en 2024.
16	DEFENSE					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23 450.00	29 701.95	6 251.95-	-26.66%	Des travaux non prévus pour CHF 9'100.- ont été effectués dans l'abri de l'école Steiner pour le remplacement d'éléments de ventilation et l'entretien des volets blindés.
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 009 110.00	1 016 773.24	7 663.24-	-0.76%	- Bâtiment école de Confignon est en dépassement sur les charges d'exploitation de CHF 23'600. Ce surplus a été compensé par des non dépensés à l'école de Cressy et sur la fonction 218 - Restaurants scolaires. - Dépenses non prévues école de Confignon : sécurisation des peintures contenant du plomb pour CHF 17'700 et installation plateforme PMR pour CHF 15'600.-.
32	CULTURE AUTRE					
30	Charges de personnel	225 849.00	267 270.10	41 421.10-	-18.34%	Dépassement lié à un remplacement maladie de longue durée. En contre partie, des indemnités journalières ont été perçues pour CHF 47'123.10, comptabilisées en revenu.
34	SPORTS ET LOISIRS					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	320 690.00	336 768.53	16 078.53-	-5.01%	Construction d'un abri à vélo à l'école de Confignon pour CHF 28'185 n'était pas prévu. Des économies ont pu être réalisées sur d'autres postes.
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
36	Charges de transfert	2 736 834.00	2 747 015.89	10 181.89-	-0.37%	- Dépassement sur la subvention en faveur de la Fondation pour la petite enfance de CHF 111'000, compensé par des non dépensés dans domaines suivants : - AFJ Rhône : non dépensé de CHF 87'000.- - FAS'e : non dépensé de CHF 14'000.-
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURSCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
36	Charges de transfert	134 500.00	135 218.50	718.50-	-0.53%	Pas de commentaire
61	CIRCULATION ROUTIERE					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	283 750.00	284 250.42	500.42-	-0.18%	Pas de commentaire
62	TRANSPORTS PUBLICS					
36	Charges de transfert	18 716.00	18 728.00	12.00-	-0.06%	Pas de commentaire
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU					
33	Amortissements du patrimoine administratif	15 724.61	17 834.13	2 109.52-	-13.42%	Ajustement de l'amortissement de CHF 2'109.52 sur la rénovation de la station pompage des Vignes afin de mettre le crédit d'investissement à CHF 0.-
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13 050.00	136 699.25	123 649.25-	-947.50%	Il s'agit de travaux demandés par le FIA (Fonds intercommunal d'assainissement) pour nos canalisations. En contrepartie, des revenus du FIA ont été enregistrés pour CHF 129'903.13. Pour rappel, à partir de 2025, un montant de CHF 100'000 a été inscrit au budget pour ces travaux demandés par le FIA.
33	Amortissements du patrimoine administratif	167 885.00	171 392.64	3 507.64-	-2.09%	Amortissement collecteur EP route de Soral pour CHF 3'507.64 qui n'était pas inscrit au budget.
36	Charges de transfert	13 389.00	13 401.15	12.15-	-0.09%	Pas de commentaire
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	93 650.00	97 939.42	4 289.42-	-4.58%	Analyse des parcelles viticoles et agricoles suite remise terrain famille Foex pour CHF 5'500.
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	58 550.00	61 751.06	3 201.06-	-5.47%	Honoraires GD Cherpines de CHF 11'800 alors que budgétés pour CHF 5'000. De nombreuses études ont été réalisées par GD Cherpines en 2024 et la commue de Confignon participe à hauteur de 3.15%.
91	IMPOTS					
36	Charges de transfert	358 700.00	437 356.36	78 656.36-	-21.93%	L'ajustement de la provision sur les frais de perception des centimes PP et PM est plus élevé de CHF 78'656.36 par rapport au budget en raison des recettes fiscales perçues plus importantes que celles budgétées.
92	CONVENTIONS FISCALES					
36	Charges de transfert	153 545.00	242 568.45	89 023.45-	-57.98%	La compensation financière versée aux communes frontalières est plus élevée de CHF 89'023.45 par rapport aux estimations qui nous avaient été remises par le département des finances lors de l'élaboration du budget. Les recettes d'impôts à la source sont également plus élevées que les estimations qui nous avaient été transmises (CHF 1'326'508 au lieu de CHF 910'390 budgété)
DEPASSEMENT TOTAL A VOTER				483 698.72-		

BfB

Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch